

DCNS, dont Thales est actionnaire à hauteur de 35%, a mené au cours des derniers mois un examen approfondi de la situation financière et contractuelle de plusieurs activités et programmes complexes qui connaissent des difficultés. Les principales conclusions de ces audits ont été communiquées aux instances de gouvernance de DCNS.

Sur la base de ces derniers éléments, DCNS estime désormais que l'exercice 2014 devrait se solder par une perte nette de l'ordre de 300 M€, compte tenu de l'enregistrement de charges et provisions complémentaires. Les difficultés se concentrent dans les activités de diversification dans l'énergie, essentiellement dans le nucléaire civil, ainsi que sur certains programmes navals.

- sur les activités d'énergie nucléaire civile, l'ampleur des difficultés d'exécution rencontrées par DCNS depuis 2013 devrait conduire à revoir significativement à la hausse les coûts à terminaison des projets en cours, notamment le réacteur de recherche Jules Horowitz pour le Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives (CEA) ;
- sur les programmes navals, les audits ont mis en évidence une augmentation des coûts à terminaison, tout particulièrement sur le programme de sous-marins nucléaires d'attaque Barracuda pour la France. Ces développements conduisent DCNS, d'une manière générale, à retenir une approche plus prudente sur ce type de programme.

Pour Thales, qui consolide DCNS par mise en équivalence, la contribution de DCNS à l'EBIT du Groupe serait ainsi négative d'environ 100 M€ sur l'exercice 2014, contre une contribution attendue proche de l'équilibre (et une contribution positive de 40 M€ en 2013).

Hors cet impact exceptionnel, Thales confirme que sa performance en 2014 devrait être conforme aux objectifs annoncés d'une stabilité des prises de commandes et du chiffre d'affaires et d'une progression de 5 à 7% de l'EBIT. La publication des comptes consolidés de l'exercice 2014 arrêtés par le conseil d'administration est prévue le 26 février 2015.